



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 10-10-2025 /

Dossier complet le : 23-10-2025 /

N° d'enregistrement : 006990/KK P

1 Intitulé du projet

Boisement mosaïque BAZILE

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

BAZILE

Prénom(s)

Jean-Claude

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47C	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Premier boisement 6 ha terres agricoles. -Boisement a destination de production forestiere et utilisation du produit bois. -Description de l'etat actuel : Pluviometrie annuelle de 693,3mm et temperature moyenne annuelle de 12,2°C. Prairie pour foin et pature. -Sol : la propriete est sablo-argileux sur 50cm environ puis argileux jusqu'a 1m avec quelques traces d'hydromorphies a 50cm, pas d'engorgement visuel. Tres peu d'elements grossiers, ph moyen compris entre 5 et 6. -Par rapport au contexte pedo-climatique et au rechauffement, les essences forestieres adaptees sont le pin et le chene. Selon les donnees recoltees, le projet ne dispose pas de zone humide effective. Le cenomanien moyen est un sol fertile avec une bonne reserve en eau, mais peut etre sensible au tassement et disposer localement d'un drainage limite (risque local d'hydromorphie ponctuelle). Le cenomanien inferieur est un sol leger, bien draine qui se rechauffe rapidement ce qui est positif pour un bon enracinement et une croissance reussie. La composition du sol semble plutot favorable pour des forets de resineux et de feuillus adaptees

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste a boiser les parcelles enherbees dans le but de garantir la ressource a destination de filiere bois. Le projet est de rentabiliser une parcelle compliquee a exploiter autrement. Ce projet s'inscrit donc dans le cadre de la valorisation de ses terres, il participera a l'absorption du CO2 atmospherique (puits de carbone) et pourra participer a l'amelioration de la continuites forestieres et de la diversite des milieux. Presentation du projet : Le projet prevoit la conversion des prairies permanentes en parcelles forestiere diversifiees, tout en preservant une partie de l'espace ouvert afin de maintenir la biodiversite. Les essences choisies sont locales et adaptees au climat et comprennent : -Pin sylvestre, Pinus sylvestris -Chene sessile, Quercus petraea -Chene pubescent, Quercus pubescens -Alisier, Sorbus torminalis -Cormier, Sorbus domestica -Pin laricio de Corse, Pinus nigra var. Corsica -Charme, Carpinus betulus -Cedre de l'Atlas, Cedrus atlantica Des arbustes de lisiere tels que le Noisetier, Aubepine, Prunellier et Sureau seront integres dans les lisiere de chaque ilot. Pour proteger le sol et le sous-sol, nous allons appliquer la technique de plantation au plantoir forestier et n'appliquerons aucun produit chimique de protection des plants. La plantation sera effectuee par bouquet de 5 a 30 plants

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La superficie totale du projet est de 13,9159ha sur laquelle il sera planté 6ha de forêt par placette. Le projet consiste à planter des placettes sans impacter l'espace pastoral. La plantation sera poly-essence en mosaïque et sera effectuée au plantoir forestier et ne nécessitera pas de produit chimique ou phytosanitaire afin de ne pas perturber la biodiversité en place et ne pas impacter le sol et sous sol. Une densité moyenne de 1428t/ha. Les points d'eau et arbres en place seront conservés et une zone tampon de 10m sera respectée afin de conserver l'état naturel. La plantation en mosaïque permettra de conserver des emprises afin de permettre à la faune diurne et nocturne de circuler. Les haies existantes seront conservées également et de nouvelles haies seront créées. - Parcelles ZH 148, ZH 51, ZH 66 et ZH 50 (îlots 3, 4, 5 et 6) Surface : 6,0303 ha Surface plantée : 3,7032 ha Essences conseillées : Pin laricio de Corse et Cedre de l'Atlas Plantation 4x1,75m pour 1428 plants/ha Analyse de sol : 1- sablo-argileux sur 50 cm puis argileux, pH 5. 2- sablo-argileux sur 1m, traces d'hydromorphie à 50 cm. Classe IIIb 3- argileux avec 3% d'éléments grossiers sur 1m, pH5. - Parcelle ZH 106 (îlot 7) Surface : 0,8094 ha Surface plantée : 0,2428 ha Essences conseillées : Chêne sessile et Charme Plantation 4x1,75m pour 1428 plants/ha Analyse de sol : sablo-argileux sur 20 cm puis argileux, traces d'hydromorphie parcelles à 50cm, pH 6. Classe IIIb - Parcelle ZH 46 et ZH 47 (îlot 3) Surface : 3,0811 ha Surface plantée : 1,4682 ha Essences conseillées : Chêne pubescent, Alisier et Cormier Plantation 4x1,75m pour 1428 plants/ha Analyse de sol : sablo-argileux sur 40cm puis argileux, traces d'hydromorphie à partir de 50cm, pH 5. Classe IIIb - Parcelle 16 : ZH

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Suivi de l'itinéraire technique pour les essences concernées. Ces itinéraires sont présentés par le CRPF en charge de l'agrément des documents de gestion durable.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucunes

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
10 parcelles (ZH21, ZH46, ZH47, ZH50, ZH51, ZH66, ZH99, ZH106, ZH148 et ZH151 sur la commune de BAZOUGE CREE SUR LOIR (72) Projet de plantation	(13,9159, ha) (6, ha)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : " Lat. : "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Parcelles couvertes par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) DU PAYS FLECHOIS, dont la dernière procédure a été approuvée le 27/06/2024

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Pas de zone humide effective selon le site sig.reseau-zones-humides.org avec la couche SARTHE et selon nos relevés terrain avec la mise en relation du tableau GEPPA
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le plan Orthophoto du projet met en valeurs les parcelles voisines. Nous observons alors que l'environnement dans lequel ce projet pourrait s'insérer est clairement composé d'une majorité de prairies en herbe et/ou cultivées par des agriculteurs voisins. Toutes les parcelles de ce projet sont bordées d'au moins une prairie. Nous avons observé que les forêts avoisinantes sont en bonne santé sanitaire.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Conversion d'un espace agricole en espace forestier. Zone tampon de 10m minimum conserver à l'état naturel autour des points d'eau et des arbres déjà en place.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

EVITER : Le projet de M. BAZILE dans sa globalité est un projet d'enrichissement naturel. La plantation en mosaïque permet de sélectionner les espaces disposants de peu d'intérêts pour la faune et la flore en place. Nous sauvegardons donc les espaces plus riches. REDUIRE : Le traitement irrégulier des futaies va permettre de réduire l'impact sur le sol. De plus, le projet participera à la réduction du carbone. La plantation au plantoir réduit l'impact qu'aurait pu provoquer des engins. COMPENSER : Compte tenu de la superficie totale d'environ 30 ha quasiment d'un seul tenant dont dispose M. BAZILE, nous pouvons admettre que les 24 ha restant compensent correctement au maintien de la zone de prairie permanente. De plus, le projet dispose de plus de 50% d'espace maintenu en clairière avec la création d'emprise assez large (>10 mètres) pour que la faune circule correctement.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet merite d'etre dispense d'evalutation environnementale car il ne va pas engendrer d'impact negatif sur l'environnement. Les parcelles creeront une continuite ecologique aux abords des parcelles forestieres deja presente ou l'on trouve les memes essences. Les ripisylves sont conservees et maintenues. La plantation a un but environnemental car elles seront adaptees au futur climat, a l'economie pour la filiere bois et dans le social pour le patrimoine familial du proprietaire -Demarche ERC (eviter-reduire-compenser) EVITER : Le projet de M. BAZILE dans sa globalite est un projet d'enrichissement naturel. La plantation en mosaique permet de selectionner les espaces disposants de peu d'interets pour la faune et la flore en place. Nous sauvegardons donc les espaces plus riches. REDUIRE : Le traitement

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom Terriou

Prénom Nicolas

Qualité du signataire Chef de secteur 49

À LA FLECHE

Fait le 10-10-2025 /



Signature du (des) demandeur(s)